



CC Pays Forcalquier et Montagne de Lure (Siren : 240400440)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Forcalquier
Arrondissement	Forcalquier
Département	Alpes-de-Haute-Provence
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	11/04/2002
Date d'effet	01/01/2003

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Pierre GARCIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Grand Carré
Numéro et libellé dans la voie	13 boulevard des Martyrs
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	04300 FORCALQUIER
Téléphone	04 92 75 33 21
Fax	04 92 75 27 50
Courriel	contact@forcalquier-lure.com
Site internet	http://www.forcalquier-lure.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	9 535
-----------------------------	-------

Densité moyenne	30,60
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 13

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
04	Cruis (210400651)	653
04	Fontienne (210400875)	134
04	Forcalquier (210400883)	4 875
04	Lardiers (210401014)	116
04	Limans (210401048)	334
04	Lurs (210401063)	380
04	Montlaux (210401303)	117
04	Niozelles (210401386)	280
04	Ongles (210401410)	361
04	Pierrerue (210401519)	543
04	Revest-Saint-Martin (210401642)	66
04	Saint-Etienne-les-Orgues (210401782)	1 265
04	Sigonce (210402061)	411

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 28

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Autres énergies
- <i>Entretien des réseaux d'éclairage public existants et à venir hors consommation d'électricité.</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
<i>Elaboration de schémas directeurs d'assainissement.</i>
- Assainissement non collectif
<i>Contrôle de la qualité de l'assainissement non collectif, Mise en place et gestion d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
<i>Elimination (collecte et traitement) et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
<i>Elimination (collecte et traitement) et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.</i>
- Autres actions environnementales
<i>Actions en faveur du maintien de la qualité architecturale, urbanistique et paysagère sur le territoire communautaire, Etudes d'aménagement des centres de village, espaces publics ... (hors maîtrise d'oeuvre)</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
<i>Etudes de faisabilité de création d'un Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS). Etudes de faisabilité de création d'un Office Intercommunal de Jeunesse (OIJ).</i>

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Création, aménagement, gestion et entretien des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale d'intérêt communautaire. Sont considérés d'intérêt communautaire : - d'une part la zone d'activité située quartier des Chalus à Forcalquier, - toute zone d'activité future située sur le territoire communautaire.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

- Création, aménagement, gestion et entretien d'ateliers relais d'intérêt communautaire. Sont considérés d'intérêt communautaire les ateliers relais futurs. - Toutes actions favorisant le maintien et le développement d'activités économiques sur le territoire, y compris des métiers liés aux activités agricoles et dérivés, qui dépassent manifestement l'intérêt communal. - Actions de prospection pour l'accueil, l'implantation et le développement d'activités économiques auprès d'entreprises et d'organismes agréés. - Actions de valorisation du pôle économique « Senteurs-Saveurs » - Etudes et actions de promotion du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture (ORAC...)

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels futurs d'intérêt communautaire. Est considéré d'intérêt communautaire tout équipement devant satisfaire les besoins de plusieurs communes adhérentes. Tous les équipements existants ainsi que les projets engagés par les communes en la matière à la date du transfert de compétence restent de la compétence des communes.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs futurs d'intérêt communautaire. Est considéré d'intérêt communautaire tout équipement devant satisfaire les besoins de plusieurs communes adhérentes. Tous les équipements existants ainsi que les projets engagés par les communes en la matière à la date du transfert de compétence restent de la compétence des communes.

- Activités culturelles ou socioculturelles

- Création d'événements culturels et sportifs d'initiative communautaire. Le caractère intercommunal de l'évènement est affirmé lorsque la nature, les retombées et le public concernent deux communes au moins. - Développement d'une animation culturelle et sportive en relation avec les acteurs du territoire et recherche de partenariats, le caractère intercommunal de l'évènement est affirmé lorsque la nature, les retombées et le public concernent deux communes au moins. - Soutien technique, matériel et financier à l'école de musique intercommunale. - Soutien technique, matériel et/ou financier aux associations culturelles et sportives oeuvrant sur le territoire dont les projets entrent dans le cadre de la politique culturelle et sportive définie par la communauté.

- Activités sportives

Voir "activités culturelles ou socio-culturelles"

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Schéma de Cohérence Territoriale (ancien schéma directeur).

- Schéma de secteur

Schéma de secteur ou documents équivalents.

- Plans locaux d'urbanisme

Appui logistique en matière d'élaboration de documents d'urbanisme.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Création, aménagement, gestion et entretien de Zones d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : - la ZAC des Chalus située à Forcalquier, - toute ZAC future à vocation d'activité économique.

- Constitution de réserves foncières

Acquisition, aménagement et gestion de réserves foncières destinées à la réalisation de programmes de l'habitat et mutualisation des programmes de logements sociaux.

- Transport scolaire

Gestion des transports scolaires, vers les écoles primaires et collège, en partenariat avec le Conseil Général des Alpes de Haute-Provence.

- Organisation des transports non urbains

Etudes pour la mise en place d'un réseau de transport collectif sur le territoire communautaire.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire. Est considérée d'intérêt communautaire toute voirie communale classée nécessaire à la liaison entre deux ou plusieurs communes de la Communauté.

Développement touristique

- Tourisme

Soutien à l'Office du Tourisme Intercommunal : Actions de promotion et développement touristique d'intérêt communautaire. Equipements touristiques : Création, gestion et entretien d'équipements futurs touristiques d'intérêt communautaire. Est considéré d'intérêt communautaire tout équipement devant satisfaire les besoins de plusieurs communes adhérentes. Tous les équipements existants ainsi que les projets engagés par les communes en la matière à la date du transfert de compétence restent de la compétence des communes.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Mise en place d'une politique du logement et de l'habitat : constitution d'un observatoire du logement, Programme Local de l'Habitat (PLH).

- Politique du logement social

Voir "constitution de réserves foncières".

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), actions de réhabilitation.

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI).

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

Etudes et expérimentations des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication sur le territoire communautaire, dont le déploiement d'une Boucle Locale Alternative sur la commune de Limans. - Gestion et développement de l'Espace Régional Internet Citoyen (ERIC) ouvert par la communauté de communes.

- Autres

- Création et gestion d'un Système d'Information Géographique dont la numérisation des cadastres communaux. - Gestion de l'EREF Point Public et adhésion à la Maison de l'Emploi du bassin de Manosque. - Etudes pour la mise en place d'une Maison des Services Publics, - La communauté de communes est susceptible d'apporter un soutien matériel et/ou financier aux associations et organismes oeuvrant dans les domaines de compétences de l'EPCI sur son territoire. - Un service de conseil aux communes membres est établi dans les domaines administratifs, techniques et juridiques.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
04	SM départemental d'élimination et de valorisation des ordures ménagères (SYDEVOM) des Alpes de Haute Provence (250401221)	SM ouvert	61 092
04	Syndicat mixte de transport scolaire des élèves des établissements de Banon (200048056)	SM fermé	5 159

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)